ACTE D’ENGAGEMENT

## Marché réservé pour la fourniture et l’entretien des plantes vertes

|  |
| --- |
| Numéro de marché : **2026-88**  Marché public de Services  Procédure de passation : - Procédure adaptée ouverte en application des dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 à R. 2123-7 du code de la commande publique Marché réservé, soumis aux dispositions de l’article L. 2113-12 du code de la commande publique Technique d’achat : - Accord-cadre mono-attributaire donnant lieu à l’émission de bons de commande en application du 1° de l’article L. 2125-1 et des articles R. 2162-1 à R. 2162-6 et R. 2162-13 à R. 2162-14 du code de la commande publique. |

1. **ACHETEUR**

Établissement public du musée d'Orsay et du musée de l’Orangerie ‑ Valéry Giscard d’Estaing

Etablissement public national à caractère administratif

Créé par décret n° 2003-1300 du 26 décembre 2003 modifié

Répertoire SIRENE de l'INSEE : 180 092 447 000 10

Code APE : 9103 Z

TVA Intracommunautaire : FR 601 800 92 447

Siège social : Esplanade Valéry Giscard d’Estaing, 75343 Paris cedex 07

Représenté par son Président,

Comptable assignataire des paiements : M. Daniel Le Gac, Agent comptable

1. **TITULAIRE**
   1. **Titulaire unique**

**Le Signataire,**

Nom : Prénom : ……………………………………………………..

Qualité :

Agissant pour mon propre compte  Agissant pour le compte de la société

Raison sociale :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Forme juridique :

N° RCS :

Ville d’enregistrement :

N° SIRET :

Code APE :

N° de TVA intra-communautaire :

Le titulaire est une PME[[1]](#footnote-1) : OUI  NON

* 1. **Titulaire en groupement**
     1. *Composition du groupement*

Pour l’exécution du présent marché, le groupement d’entreprises est :

conjoint  solidaire

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **cotraitant n°1** | **cotraitant n°2** |
| Raison sociale |  |  |
| Personne habilitée à engager la société (nom, prénom et qualité) |  |  |
| Adresse |  |  |
| Téléphone et courriel |  |  |
| Forme juridique |  |  |
| N° SIRET |  |  |
| N° RCS ou répertoire des métiers  et ville d’enregistrement |  |  |
| Code APE |  |  |
| N° TVA intracommunautaire |  |  |
| PME (oui/non) |  |  |

*(Le candidat doit ajouter des colonnes afin de faire apparaitre l’ensemble des cotraitants membres du groupement)*

* + 1. *Désignation d’un mandataire*
* Les membres du groupement d’entreprises désignent le mandataire suivant :

*(Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire)*

*………………………………………………………………………………………………………………………………………*

* En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :

conjoint  solidaire

* Les pouvoirs donnés au mandataire sont les suivants *(cocher la ou les cases correspondantes et joindre les pouvoirs en annexe du présent document)* :

Signer le présent acte d’engagement au nom et pour le compte des membres du groupement

Signer les modifications ultérieures au présent marché au nom et pour le compte des membres du groupement

* 1. **Coordonnées interlocuteur unique**

Le titulaire du marché indiquera dans le tableau ci-dessous, le(s) nom(s) et les coordonnées de l’interlocuteur qu’il aura désigné pour le bon déroulement du marché :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **NOMS** | **N° Tél.** | **Adresse mail** |
|  |  |  |

Le titulaire gardera le même interlocuteur pendant toute la durée du marché, sauf empêchement majeur (démission, maladie, etc…).

En cas de changement d’interlocuteur, le titulaire s’engage à ce que ce changement ne crée pas d’interruption dans les misions incombant à sa mission. Le titulaire informera par courrier, l’EPMO de ce changement dans les meilleurs délais et lui indiquera le nom et les coordonnées du nouvel interlocuteur.

1. **PIECES CONSTITUTIVES**

Les **pièces contractuelles régissant le marché sont, par ordre de priorité décroissante, les suivantes** :

* L’acte d'engagement (AE) et ses annexes :
* Annexe 1 : le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
* Annexe 2 : le(s) catalogue(s) du titulaire ;
* Annexe 3 : le RIB du titulaire ;
* Annexe 4 : la déclaration de sous-traitance (DC4), le cas échéant ;
* Annexe 5 : les pouvoirs donnés au mandataire en cas de groupement ;
* Le cahier des clauses particulières (CCP) et son annexe la liste des plantes à entretenir ;
* Le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de fournitures courantes et services (CCAG-FCS) ;
* L’offre technique remise dans le cadre de la consultation.

1. **DUREE DU MARCHE**

**4.1 Durée de l’accord-cadre**

L’accord-cadre est conclu pour **une durée d’un (1) an à compter du 1er avril 2026**.

Il pourra être renouvelé tacitement trois (3) fois un (1) an sans que sa durée totale, reconduction comprise, ne puisse excéder quatre (4) ans. Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

L’EPMO-VGE se réserve le droit de ne pas renouveler l’accord-cadre par décision expresse notifiée au titulaire au moins quatre (4) mois avant la date d’échéance annuelle.

**4.2 Délais d’exécution**

Les délais d’exécution des bons de commande émis sur la base des prix du BPU ou du ou des catalogues seront fixés dans les bons de commande.

1. **MONTANT DU MARCHE**

Le **RIB** transmis par le titulaire est joint en annexe au présent acte d’engagement.

* 1. **Montant de la part forfaitaire**

Le montant total de la part forfaitaire s’élève à la somme de :

Montant mensuel HT : …………………………………………………………………………………………..€

**Montant annuel HT (montant mensuel \*12)**: ………………………………………………………………€

**Montant annuel TVA à 20 % :** …………………………………………………………………………………..€

**Montant annuel TTC :** ……………………………………………………………………………………………€

Le montant total annuel de la part forfaitaire toutes taxes comprises est de (en toutes lettres) :

* 1. **Montant de la part à bons de commande**

L’accord-cadre pourra donner lieu à l’émission de bons de commande sur la base des prix unitaires figurant dans le BPU ou dans le(s) catalogue(s).

Pour cette part à commandes, l’accord-cadre comprendra sur sa durée totale :

- Pas de montant minimum ;

- Un **montant maximum sur la durée totale de l’accord-cadre fixé à 20 000 € HT.**

***Le montant maximum de 20 000 € HT pour la durée totale du marché ne comprend pas le montant de la part forfaitaire.***

1. **AVANCE**

*A remplir en cas de titulaire unique ou de groupement solidaire (voir article 7.1 pour les groupements conjoints)*

Je renonce au bénéfice de l'avance :  Non  Oui

1. **CLAUSES FINANCIERES EN CAS DE GROUPEMENT**
   1. **En cas de groupement conjoint**

Chaque membre du groupement perçoit directement les sommes se rapportant à l’exécution des prestations commandées.

Une avance pourra être accordée pour chaque bon de commande remplissant les conditions fixées à l’article R. 2191-3 du code de la commande publique (lignes à reproduire en fonction du nombre de co-traitants) :

Cotraitant n°1 :

Pour la part à commande, je renonce au bénéfice de l'avance :  Non  Oui

Cotraitant n°2 :

Pour la part à commande, je renonce au bénéfice de l'avance :  Non  Oui

Les avances sont applicables dès lors que les conditions sont satisfaites.

Chacun des membres de groupement doit donc **fournir un RIB** qui sera joint au présent acte d’engagement.

* 1. **En cas de groupement solidaire**

Le paiement des prestations sera effectué sur un **compte unique** :

Ouvert au nom du mandataire du groupement

Ouvert au nom du groupement

**Le RIB** de ce compte unique doit être joint au présent acte d’engagement.

1. **SOUS TRAITANCE**

Je n'envisage pas / nous n'envisageons pas au stade de la remise des offres, de sous-traiter une partie des prestations.

J'envisage / nous envisageons au stade de la remise des offres, de sous-traiter une partie des prestations. A cette fin, est joint au présent acte d’engagement une/les **déclaration(s) de sous-traitance (formulaire DC4**).

1. **ENGAGEMENT DES PARTIES**

|  |
| --- |
| Signature du titulaire |
| Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché et conformément à leurs clauses,  Je m’engage sur la base de mon offre,  J’engage la société que je représente sur la base de son offre,  J’engage le groupement dont je suis mandataire sur la base de l’offre du groupement,  Nous nous engageons sur la base de notre offre,  à exécuter les prestations aux prix indiqués dans le présent acte d’engagement.  A ..................................., le ........................... |
| Signature du représentant de l’EPMO-VGE |
| A ..................................., le ........................... |

1. https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1962 [↑](#footnote-ref-1)